

CWS/8/13

ORIGINAL : ANGLAIS

DATE : 13 novEmbre 2020

# Comité des normes de l’OMPI (CWS)

**Huitième session**

**Genève, 30 novembre – 4 décembre 2020**

**Rapport de l’Équipe d’experts chargée des normes relatives aux technologies de l’information et de la communication**

*Document établi par le responsable de l’Équipe d’experts chargée des normes relatives aux technologies de l’information et de la communication*

## Rappel

À sa sixième session tenue en octobre 2019, le Comité des normes de l’OMPI (CWS) a pris note des 40 recommandations établies par la Réunion sur les stratégies en matière de TIC et l’intelligence artificielle, convoquée par le Bureau international pour permettre l’échange de vues et de données d’expérience sur les stratégies informatiques et l’administration rationnelle des opérations. Le CWS a examiné l’analyse des 40 recommandations par le Secrétariat et leur pertinence au regard de ses activités, comme indiqué dans l’[annexe du document CWS/6/3](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=415579) (voir les paragraphes 18 et 19 du document CWS/6/34).

À sa sixième session, le CWS a créé la nouvelle tâche n° 58 pour “élaborer, en accomplissant les tâches ci-après, une proposition de feuille de route pour l’élaboration et l’amélioration futures des normes de l’OMPI, y compris des recommandations de politique générale, afin de permettre aux offices de propriété industrielle et aux autres parties intéressées de produire, de partager et d’utiliser les données, les activités ci-après devant être exécutées dans le cadre de cette tâche :

* examiner les recommandations du groupe 1 figurant dans l’annexe du document CWS/6/3, en collaboration avec les autres équipes d’experts concernées du CWS;
* examiner les recommandations du groupe 2 et du groupe 3 figurant dans l’annexe du document CWS/6/3;
* établir un ordre de priorité dans les recommandations et suggérer un calendrier; et
* étudier les conséquences des technologies de rupture sur l’administration de la propriété intellectuelle et les données de propriété intellectuelle au vu de l’harmonisation et de la collaboration.”

Le CWS a également élaboré la stratégie informatique de l’Équipe d’experts chargée des normes (ci-après dénommée “Équipe d’experts chargée des normes relatives aux technologies de l’information et de la communication” ou “équipe d’experts”) pour mener les travaux relatifs à la tâche n° 58 et il a désigné le Bureau international comme responsable de l’équipe d’experts. Le CWS a invité le Bureau international à publier une circulaire demandant aux États membres de désigner des administrateurs ou responsables informatiques pour la nouvelle équipe d’experts, ainsi que des volontaires pour le rôle de coresponsables avec le Bureau international (voir les paragraphes 17 à 24 du document CWS/6/34).

Le CWS a prié l’Équipe d’experts chargée des normes relatives aux technologies de l’information et de la communication de présenter un rapport sur l’état d’avancement de la tâche n° 58 à sa septième session, y compris l’ordre de priorité des points de travail en lien avec les 40 recommandations répertoriées à l’annexe du document CWS/6/3 (voir le paragraphe 27 du document CWS/6/34). À sa septième session, le CWS a pris note du rapport sur l’état d’avancement présenté par le Bureau international en qualité de responsable de l’équipe d’experts, notamment d’une proposition formulée par plusieurs membres de l’équipe d’experts tendant à élaborer de nouvelles normes sur les fichiers d’autorité relatifs aux marques et aux dessins et modèles industriels, telles que la norme ST.37 de l’OMPI concernant un fichier d’autorité relatif aux brevets. L’équipe d’experts a donné la priorité à l’élaboration d’un outil de conversion DOCX[[1]](#footnote-2) commun. Le CWS a noté que l’équipe d’experts était convenue de réassigner les recommandations comme suit : R20, R33 et R35 du groupe 2 au groupe 1. Les normes correspondantes ou les tâches pertinentes du CWS concernant les recommandations R04, R05, R09, R10, R11, R13, R15, R22, R33 et R35 ont également été modifiées. Ces modifications sont présentées dans le tableau révisé “40 RECOMMANDATIONS ET ACTIVITÉS DU CWS” figurant à l’annexe du présent document. Le CWS a été informé que l’équipe d’experts préparerait une feuille de route stratégique pour examen à sa huitième session (voir les paragraphes 19 et 20 du document CWS/7/29).

## Rapport sur les activités

L’Équipe d’experts chargée des normes relatives aux technologies de l’information et de la communication a tenu une réunion en présentiel pendant la septième session du CWS à Genève en juillet 2019 et une réunion virtuelle en juillet 2020. Les membres de l’équipe d’experts ont passé en revue les 40 recommandations et discuté de leur priorité. Lors de la réunion virtuelle de juillet 2020, l’équipe d’experts a discuté de l’élaboration d’un outil de conversion DOCX commun et a communiqué les données d’expérience des offices concernant leurs efforts pour surmonter les perturbations causées par la pandémie mondiale de COVID-19, en relation avec la recommandation R06 “Reconcevoir et transformer les modèles opérationnels et les processus de flux actuels, qui s’appuient sur des transmissions au format papier, en des modèles opérationnels modernes et optimisés, ainsi qu’en des processus de flux fondés sur des transmissions de données de propriété intellectuelle numériques, avec la collaboration d’administrateurs, d’informaticiens et de représentants juridiques au cours de toutes les étapes”.

En ce qui concerne l’ordre de priorité, l’équipe d’experts a mené une enquête auprès des offices de ses membres à laquelle sept offices ont participé. D’après les résultats, les recommandations ci-après, qui appartiennent au groupe 1 susmentionné, sont considérées comme prioritaires, comme l’indique le tableau figurant à l’annexe du présent document :

* Partage d’informations et collaboration éventuelle sur les technologies émergentes pour l’administration de la propriété intellectuelle telles que la recherche, les classifications et les langues (R09);
* Outil de conversion commun en format XML, p. ex. un convertisseur DOCX (R18 et R04);
* Réingénierie et transformation numérique (R06);
* Communication au Bureau international des données ou informations relatives aux fichiers d’autorité des offices de propriété intellectuelle (R23);
* Services en ligne par l’intermédiaire d’API permettant une interopérabilité des systèmes, notamment des systèmes mis au point par des prestataires tiers (R39);
* Élaboration d’un prototype de distribution du registre de propriété intellectuelle, étude des possibilités d’utilisation de la technologie de la chaîne de blocs, concernant notamment les données relatives au registre de propriété intellectuelle et à la priorité, et recherche des moyens techniques et juridiques d’identifier des familles de brevets (R12 et R15); et
* Recherche de méthodes améliorées et création d’un prototype de service centralisé, avec des API ouvertes et standard, pour la diffusion et l’échange de données entre des offices de propriété intellectuelle et des systèmes de propriété intellectuelle régionaux/internationaux (R38).

En ce qui concerne la conversion en DOCX, les membres de l’équipe d’experts ont noté que le convertisseur DOCX avait des incidences sur les technologies de l’information et sur les politiques, comme indiqué dans la recommandation R18. L’équipe d’experts a également noté que des offices mettaient déjà au point ou utilisaient déjà leurs propres convertisseurs DOCX et plusieurs offices de propriété intellectuelle ont proposé ou approuvé l’élaboration d’un convertisseur DOCX commun pour les offices de propriété intellectuelle. Plusieurs offices utilisant déjà leurs propres outils, les membres de l’équipe d’experts ont décidé de procéder à une comparaison des outils existants et huit offices ont confirmé qu’ils participeraient activement aux travaux. Le Bureau international a récemment créé une nouvelle page Wiki pour faciliter les discussions.

En outre, l’équipe d’experts a décidé d’examiner la possibilité d’adopter une spécification technique commune pour les convertisseurs DOCX sous réserve qu’elle n’ait pas de grandes répercussions sur leurs systèmes existants. Lors d’une première étape dans l’élaboration d’une spécification technique commune pour le convertisseur DOCX, les membres de l’équipe d’experts feront part des difficultés rencontrées dans la mise au point et l’utilisation de leur propre outil.

Le CWS est invité à examiner le tableau actualisé figurant à l’annexe du présent document, notamment le niveau de priorité, et à formuler des observations.

## Programme de travail

L’équipe d’experts a prévu de préparer une feuille de route stratégique pour examen à la huitième session du CWS. Toutefois, en raison de la pandémie de COVID-19, l’équipe d’experts n’a pas commencé les débats de fond sur la feuille de route stratégique. Compte tenu des résultats de l’analyse et de l’enquête sur l’ordre de priorité des 40 recommandations, l’équipe d’experts prévoit d’établir un projet de feuille de route stratégique pour examen à la neuvième session du CWS.

L’équipe d’experts prévoit également d’établir une proposition de liste révisée des recommandations compte tenu de la pertinence des 40 recommandations actuelles au regard des activités actuelles et futures du CWS, en collaboration avec d’autres équipes d’experts du CWS, pour examen par le comité, et d’étudier les conséquences des technologies de rupture sur l’administration de la propriété intellectuelle et les données de propriété intellectuelle au vu de l’harmonisation et de la collaboration.

*Le CWS est invité à prendre note du contenu du présent document et à formuler des observations sur le tableau actualisé des 40 recommandations figurant à l’annexe du présent document.*

[L’annexe suit]

1. Un fichier DOCX est un document créé par des applications de traitement de texte telles que Microsoft Word, OpenOffice Writer ou Apple Pages, qui suit le format XML ouvert visant à rendre le contenu des documents plus ouvert et plus accessible. [↑](#footnote-ref-2)